

1. Titre : Potentiel de reconversion d'une friche industrielle : Rosemont (GE) vers un quartier durable

Propos : « A Genève, dans le secteur des Tulipiers, depuis une vingtaine d'années, de grands immeubles de logements se sont substitués aux villas avec jardin ; seul un très petit nombre de maisons individuelles a subsisté. Dans la partie basse du secteur des tulipiers, en bordure du chemin Franck-Thomas et de part et d'autre de l'avenue Rosemont s'étend une petite zone artisanale, dite zone industrielle de Rosemont, laquelle s'est développé à partir des années 30. Constituée avant tout d'ateliers, d'entrepôts et de garages, elle comporte néanmoins quelques habitations.

Le développement du périmètre de la Gare des Eaux-Vives dans le cadre du projet CEVA et de la valorisation des terrains des CFF est susceptible de conduire à la création d'un nombre important de places de travail, ce qui a incité la Ville de Genève à considérer qu'un équilibre avec le logement pourrait se justifier à l'échelle d'un périmètre élargi autour de la gare, dont fait partie la zone de Rosemont.

Dès lors la question de la conservation ou de la transformation de la zone industrielle se pose, d'autant que la Ville pourrait faire usage de son droit d'initiative et proposer le classement du secteur en zone de développement 3. Le plateau résidentiel de Frontenex est classé en zone de développement 3, à tel point que le secteur de Rosemont apparaît presque comme une «enclave» industrielle.

Dans l'état actuel des choses, la Ville pourrait envisager :

- la conservation de la substance industrielle en bon état et l'adjonction de nouveaux bâtiments industriels et artisanaux (la création de «bâtiments d'urgence», tels que logements pour étudiants, logements pour réfugiés, la transformation à titre temporaire pour des affectations culturelles ou artistiques, etc.),
- une substitution graduelle en vue d'une affectation mixte (habitations et activités artisanales) nécessitant un changement de zone,
- une substitution par lots et par étapes, en vue d'une affectation prioritairement centrée sur le logement (avec une proportion de 20 à 30% d'activités) nécessitant un changement de zone.

La réflexion proposée est orientée et soutenue par des principes directeurs, mais aussi par une conception de l'intervention ouverte sur le champ des possibles. L'équipe pluridisciplinaire s'est engagée à mettre la réflexion prospective au service d'une programmation du développement durable du périmètre en question.

Le projet esquissé est orienté par trois principes stratégiques :

- articuler le périmètre aux espaces environnants : perméabiliser les territoires de la vie quotidienne,
- ramener la nature en ville : souci écologique, souci paysager et identité,
- la mixité raisonnée : formes, fonctions et sociabilité. »¹

Mots-clefs : reconversion, friche industrielle, développement durable, renouvellement urbain

Domaines concernés : aménagement du territoire, urbanisme

2. Requérants principaux (statuts académiques, rattachements, coordonnées complètes)

Béatrice **Bochet**, maître assistante, Faculté des géosciences et environnement, Institut de géographie, bâtiment Anthropôle, CH - 1015 Lausanne, 021.692.30.67
Beatrice.Bochet@unil.ch

Antonio **Da Cunha**, professeur ordinaire, Faculté des géosciences et environnement, Institut de géographie, directeur de l'Observatoire de la ville et du développement durable, bâtiment Anthropôle, CH - 1015 Lausanne, 021.692.30.73,
Antonio.DaCunha@unil.ch.

3. Co-requérants

Sandra Robyr, Arlette Ortis, architectes SIA, AGA, urbanistes FSU. Alain Etienne, architecte paysagiste FSAP. Roselyne Brondex, architecte paysagiste.

4. Partenaires

Observatoire de la Ville et du Développement Durable. Ortis Bureau architectes

5. Mandant

Département municipale de l'aménagement des constructions et de la voirie, Ville de Genève.

5. Publication

Septembre 2004

¹ <http://www.unil.ch/igul/page31515.html>